

Annexe A2

**Déclaration des victimes et leaders Bahema-Sud
au sujet de la réduction de peine de Germain
Katanga**

Version publique expurgée

COMMUNAUTE DE BOGORO**GROUPEMENT BABIASE****DISTRICT D'ITURI****DECLARATION DES VICTIMES ET LEADERS BAHEMA-SUD AU SUJET DE LA
REDUCTION DE PEINE DE GERMAIN KATANGA ET DE SON RETOUR EN ITURI**

Nous, soussignés, Victimes dans l'affaire le Procureur contre Germain Katanga et/ou Leaders Bahema-sud, venons de prendre connaissance des déclarations faites par certains notables du district de l'Ituri, au sujet de la réduction de la peine infligée à Thomas Lubanga et Germain Katanga et de leur retour en Ituri (ICC-01/04-01/06-3151-Anx4, Anx5 et Anx6).

Nous sommes très étonnés des contenus des déclarations susdites qui ne sont pas conformes au contexte social et politique d'une part et déplorons le fait que certains groupes ethniques dont les Bahema sud n'ont pas été associés à ces consultations d'autre part.

Les notables de Bunia n'ont pas subi les préjudices qu'ont éprouvés les victimes de l'affaire Katanga et ne connaissent pas du tout les difficultés auxquelles sont confrontées les victimes depuis l'attaque jusqu'à ce jour. Aussi force est de constater que les notables de Bunia signataires de ces déclarations ne représentent pas la communauté des Bahema Sud ou celle de Bogoro.

Partant de cela nous contestons ces déclarations et exprimons par la présente notre opinion suivante.

Nous nous apposons à la réduction de la peine de Mr Germain Katanga et à son retour pour le moment en Ituri pour plusieurs raisons notamment :

Son retour est susceptible de raviver les tensions et renforcer les conflits

En effet, il est tout à fait erroné de prétendre que les populations des territoires de l'Ituri ont surmonté les conflits qui les opposent et vivent en parfaite harmonie. La présence des milices opérationnelles et les attaques récurrentes contre les populations civiles sont une manifestation éloquente des tensions qui règnent encore en Ituri et divisent les communautés Hema et Ngiti.

A ce jour, les Ngiti vivent et vaquent tranquillement à leurs occupations dans le groupement Babiase et sont acceptés par les Hema de cette contrée alors que les Hema ne sont pas les

bienvenus chez les Ngiti. Ces derniers envahissent ces derniers temps quelques-unes des concessions Hema qu'ils prétendent leur revenir de droit.

En outre, au vu de la gravité des crimes dont il a été reconnu coupable et de l'ampleur des préjudices subis par les victimes, nous déplorons la peine de 12 ans qui a été infligée à Germain Katanga par la Cour pénale internationale. Cette sentence avait fait couler des larmes de bon nombre de victimes. **Les victimes de l'attaque de Bogoro de février 2003 estiment que cette peine n'est pas proportionnelle aux crimes commis et que partant la réduire ne ferait qu'amplifier le sentiment d'injustice partagé par toutes les victimes.**

Par ailleurs réduire la peine et ordonner la libération de M. Katanga avant l'attribution des réparations ne fera que renforcer le traumatisme des victimes et le sentiment d'impunité ressenti par elles;

Enfin nous dénonçons le subterfuge des signataires des déclarations susdites tendant à induire les communautés en erreur en juxtaposant la demande de réduction de la peine de Germain Katanga à celle de Thomas Lubanga alors qu'il s'agit d'affaires distinctes avec des victimes et préjudices différents.

Pour toutes ces raisons, nous confirmons notre opposition à la démarche tendant à réduire la peine de Germain Katanga et à son retour pour le moment dans le district de l'Ituri, et notamment son installation à Aru.

Fait à Bogoro, le 5 septembre 2015

